

## Cadastre.gouv.fr : Le plan cadastral en ligne



Depuis le 30 janvier, la version du beta du site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) est en ligne.

Ce site permet de consulter [le plan cadastral](#) qui représente le découpage des communes en feuilles de plan (ou planches). Chaque feuille (numérotée) représente les différentes parcelles qui la compose.

A ce jour, seules environ la moitié des communes sont accessibles. En Rhône-alpes, seules les communes du Rhône et de la Drôme sont disponibles.

Cadastre.gouv.fr permet de consulter les informations liées à une parcelle (superficie, orientation, son numéro) mais pas le propriétaire bien entendu...

Il faut au minimum un code postal, ( mais avec une adresse c'est mieux !), pour lancer une recherche, ensuite la navigation se fait en direct sur la carte avec des outils en ligne. Au final vous avez la possibilité soit d'imprimer jusqu'au A3, soit de commander (en payant) différentes versions de support (plastifié, numérique, dvd,...)

Pour mémoire, rappelons qu'en France, le cadastre n'a qu'une valeur fiscale (pour l'impôt) et [non juridique](#).

Le site qui comporte des fonctions avancées pour les professionnels du domaine, mais il permet aux particuliers comme moi, de vite trouver de l'information.

Visiter le site : <http://www.cadastre.gouv.fr>